

Editorial



Quels enjeux pour l'avenir des EMS ?

En mai 2011, le Conseil d'Etat a adopté le rapport sur la planification médico-sociale et sanitaire 2012-2015 (RD875), qui sera débattu au Grand Conseil cet automne. En voici les points essentiels pour le domaine médico-social :

- L'effort le plus marqué entre 2012 et 2015 concernera le domaine du maintien à domicile, avec une augmentation des besoins d'aide et de soins à domicile de 4% par année. Des mesures de soutien pour les proches aidants sont prévues.

- Concernant les structures intermédiaires, il s'agit d'augmenter les places en foyers de jour, de porter la capacité en UATR à 100 lits d'ici 2015 et de développer les immeubles avec encadrement pour personnes âgées (IEPA) en offrant jusqu'à 500 places de plus aux personnes âgées et à leurs proches.

- Compte tenu des ouvertures d'EMS en 2011, la capacité en lits de long séjour sera d'environ 3'800 lits d'ici la fin de l'année. Entre 2014 et 2022, l'évolution démographique représentera un besoin additionnel de 180 lits.

Du côté des hôpitaux, l'introduction dès le 1^{er} janvier 2012 du nouveau système tarifaire SwissDRG, basé sur les forfaits par cas, se traduira probablement par une pression accrue sur les durées de séjour en hôpital et par un déplacement de la charge en soins pour le secteur ambulatoire ou post aigu. Les soins aigus et de transition prévus par la LAMal – soins donnés à la suite d'un séjour en hôpital et prescrits par le médecin pour une durée maximale de 14 jours – seront progressivement mis en œuvre.

Quels sont les enjeux pour les EMS? Seront-ils appelés à jouer un rôle dans le déploiement des structures intermédiaires? à assumer un mandat dans le domaine des soins aigus et de transition? à fournir des soins de plus en plus techniques et complexes pour les résidents en provenance d'un milieu de soins aigus somatiques? à renforcer encore les soins palliatifs et terminaux?

Les enjeux pour le futur sont importants. Un groupe de travail de la Fegems a été désigné pour les analyser et pour faire des propositions à l'attention du Comité. Une première réunion a eu lieu à mi-septembre. Affaire à suivre...

Geneviève Stucki, Secrétaire générale

Introduction des DRG

Le nouveau régime de financement des soins sera introduit en Suisse dès 2012. L'élément principal est l'introduction du nouveau système tarifaire SwissDRG*, basé sur les forfaits par cas. Le nouveau système tarifaire unifié à l'échelle de la Suisse remplacera les différents systèmes utilisés jusqu'ici, qui étaient souvent basés sur des forfaits par jour. On en attend une plus grande transparence et comparabilité, ainsi qu'une concurrence accrue.

Curaviva Suisse a mandaté un consultant indépendant, accompagné d'un groupe de travail, pour évaluer les répercussions de l'introduction des DRG pour les EMS. Le rapport met en avant les expériences des différents cantons à ce jour ainsi que les conséquences et tendances sur les soins de longue durée. Il présente également les chances, respectivement les risques pour les institutions et propose des mesures pour en optimiser le développement stratégique.

(amn / Curaviva)

Le rapport DRG peut être consulté et téléchargé sur www.curaviva.ch

*L'abréviation DRG (diagnosis related groups), en français GHM (groupes homogènes de malades), désigne les forfaits par cas.

Séminaire des Conseils

Rencontre exceptionnelle avec Albert Jacquard

C'est un Séminaire des Conseils exceptionnel qui aura lieu le 27 septembre prochain. La Fegems accueillera en effet le généticien et essayiste français Albert Jacquard, membre du Comité consultatif national d'éthique. A 86 ans, ce grand humaniste affirme «mon objectif, ce n'est pas de construire la société de demain, c'est de montrer qu'elle

ne doit pas ressembler à celle d'aujourd'hui». C'est donc sans doute dans cet état d'esprit qu'il partagera ses «Réflexions autour des fondements éthiques de l'accueil des personnes âgées en institution» avec le public présent. Habituellement réservé aux représentants des directions, des conseils et comités des EMS, cette session du Séminaire des

Conseils sera exceptionnellement ouverte à un public plus large. François Loew, président du Conseil d'éthique de la Fegems prendra ensuite la parole, pour évoquer «L'éthique de l'accompagnement en EMS et le rôle du Conseil d'éthique de la Fegems». Il ne manquera pas de rappeler la mission, le fonctionnement et les travaux en cours de ce conseil.

amn

Accompagnement de la démence

Au rythme du tambourin

A fin août, l'Institut Jacques-Dalcroze a fait sa rentrée des classes dans quelques EMS genevois. C'est en effet le 31 août dernier qu'ont été donnés les premiers cours de rythmique Jacques-Dalcroze à l'attention des personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer.

L'institut genevois Jacques-Dalcroze a déjà une certaine expérience avec la population des personnes âgées, ayant en effet développé, il y a quelques années déjà, des cours de rythmique pour les seniors, dans une perspective de prévention des chutes et de maintien de la mobilité. Aujourd'hui, c'est aux personnes désorientées et souffrant de la maladie d'Alzheimer ou d'une autre forme de démence que s'adresse son approche par le mouvement et la musique (lire l'encadré).

Un groupe de travail s'est constitué ce printemps, formé de représentants des établissements Les Charmettes, Les Mouilles, Beauregard, Vessy et La Méridienne. Ensemble, avec les professeurs de rythmique, ils ont défini les objectifs du programme, son organisation et la grille d'évaluation destinée à suivre l'évolution des attitudes et des comportements des participants aux cours, en matière de communication verbale et non-verbale, d'humeur, de mobilisation, de qualité du sommeil, d'orientation spatiale ou encore d'autonomie et d'indépendance fonctionnelle. Mais attention, avertit Emily Weitzel, professeur de rythmique au bénéfice d'une formation postgrade «Seniors», en charge de ce cours: il ne faut pas attendre de changements spectaculaires. «Il s'agit d'amener un peu de détente, de connexion avec

l'entourage et de lien avec le corps.» L'EMS La Terrassière, qui propose déjà depuis plus de cinq ans des ateliers de rythmique, a également instauré au début de l'été des cours orientés sur la prise en charge de la démence, accueillant pour l'occasion quelques personnes extérieures avec ses résidents.

A raison d'une séance par semaine de 50 minutes, les cours réunissent à chaque fois huit résidents (les cours sont communs pour Les Mouilles et Beauregard d'un côté, Vessy et La Méridienne de l'autre,

l'EMS des Charmettes occupant seul un troisième cours). Cette première volée d'EMS engagés dans ce nouveau programme fait office de pilote, qui sera évalué dans une année. Grâce à un important apport financier de la Fondation Teamco, une organisation alémanique qui soutient des initiatives sociales et médico-sociales, le projet représente finalement un investissement minimal pour les EMS, puisqu'il se monte à grosso modo 2'000 francs, pour 48 cours sur l'année.

amn

Rythmique, mobilité, mémoire...

La rythmique contribue efficacement à freiner certains des effets négatifs du vieillissement, notamment à travers l'interaction de groupe, la stimulation intellectuelle et créative, la gestion de l'espace, l'implication relationnelle et émotionnelle allée au plaisir de la musique.

Il ressort d'un premier projet de recherche de l'Institut Jacques-Dalcroze, en partenariat avec les HUG et qui aura duré 18 mois, que la rythmique Jacques-Dalcroze a un impact sur la marche, l'équilibre et la chute des seniors. Il est attesté scientifiquement que le risque de chutes se trouve diminué de 50% chez les seniors pratiquant la rythmique pendant six mois.

Une autre étude sur les liens entre la rythmique et la mémoire s'est concrétisée, en collaboration avec les HUG et l'Association Alzheimer de Genève, intitulée «Impact de l'activité rythmique Jacques-Dalcroze sur les personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer et leurs proches».

Enfin, dans une optique de prévention et de diminution des coûts de la santé, des cours sont actuellement offerts par le réseau de soins Delta à ses patients.

(source: Institut Jacques-Dalcroze)

Réédition de la Charte éthique

Une nouvelle édition de la Charte éthique de la Fegems vient de sortir de presse. Ce livret est destiné aux résidents, à leurs proches, aux professionnels des EMS et à leurs partenaires du réseau médico-social. Nouveauté de cette édition 2011: des informations quant aux modalités pratiques pour saisir le Conseil d'éthique, garant du respect de la Charte. Il est en effet essentiel que toute personne vivant une situation de conflit de valeurs impliquant un résident repère facilement les coordonnées du Conseil.

Cette réimpression de la Charte éthique constitue également pour le secteur une occasion de rappeler les valeurs auxquelles se réfèrent les établissements médico-sociaux et la place du résident dans les réflexions et le travail quotidien.

alr

Trois questions à Laurence Perretten

«La formation est un outil précieux»

Laurence Perretten a pris ses fonctions à la Fegems début août, au poste de directrice des pratiques professionnelles et de la formation. A ce titre, elle assume la responsabilité de la Plateforme de formation. Elle nous livre ici sa vision de la formation à moyen et long terme dans le secteur médico-social.

Quelle est votre vision générale de la formation dans le secteur médico-social ?

La qualité des prestations dispensées auprès des personnes âgées institutionnalisées est une préoccupation majeure, partagée par différents acteurs et/ou partenaires que sont l'Etat, les conseils de fondations, les directeurs, les collaborateurs, les résidents et leur famille. Les enjeux du secteur sont nombreux et constituent de véritables défis à relever. La formation, dans des formes plurielles, doit se révéler être un outil précieux au service des institutions, de ses représentants et des différents intervenants pour soutenir l'action au quotidien, favoriser le bien-être au travail des collaborateurs et préparer l'avenir.

Quels sont vos objectifs à moyen et long terme ?

En défendant le principe de mutualisation des ressources, il est important d'apporter aux membres un soutien sur les questions de formation qui font l'actualité, d'œuvrer avec eux à l'attractivité du secteur médico-social en matière d'emplois et de travailler à augmenter le pourcentage de collaborateurs qualifiés avec le souci constant de la qualité des prestations fournies et la satisfaction des acteurs concernés.

Comment envisagez-vous de faire évoluer l'offre de formation de la Fegems ?

Il convient de saluer ici le travail effectué au cours des 10 dernières années. La façon de penser l'acte de formation au travers de dispositifs proposés aux équipes où l'implication

de différents niveaux hiérarchiques est forte, relève d'une volonté sans faille de conduire des processus de formation qui se pérennisent et engagent les professionnels du terrain dans la durée. Ceci évoque bien la notion d'investissement en formation et non de dépenses de formation. De ce constat, la consolidation de l'existant est nécessaire et le travail d'accompagnement des institutions sur les questions de formation nourrira les axes de développement à envisager pour le futur. A la veille de démarrer le projet «Accompagner les personnes atteintes de démence en EMS», il est évident que ce dispositif fort attendu constitue la priorité pour cette fin d'année et le début de l'année 2012.

Aide en soins et accompagnement

Lancement de la formation dès l'automne 2012

D'une durée de deux ans, la formation d'aide en soins et accompagnement sera offerte en filière duale dès septembre 2012.

Qu'attendent les résidents de ceux qui les entourent ? De la présence, de l'attention, de la gentillesse. Des attentes simples, en apparence. Mais, dans un contexte où les pathologies sont de plus en plus lourdes, ces qualités indispensables ne peuvent plus relever de la seule spontanéité. Elles requièrent du professionnel des compétences humaines et sociales formalisées afin de réagir de manière adaptée à des situations complexes, souvent imprévisibles, toujours sensibles.

L'Attestation de formation professionnelle d'Aide en soins et accompagnement (AFP ASA), qui remplace désormais le certificat d'aide-soignante de la Croix-Rouge Suisse, ouvre aux personnes ayant des aptitudes surtout

pratiques l'accès aux domaines de la santé et du social. Pour le secteur des EMS, l'attestation donne enfin à ceux qui vivent dans la plus grande proximité des résidents – les aides-soignants – l'accès à une première qualification reconnue au niveau fédéral, puis, dans la foulée, aux qualifications supérieures du système éducatif suisse (CFC, diplôme ES, Matupro, Bachelor HES...).

D'une durée de deux ans dans sa formule complète, la formation sera offerte seulement en filière duale dès septembre 2012. La Fegems, au sein de l'OrTra, contribuera à la gestion des dispositifs nécessaires (surveillance, formation des FPP, réseau d'entreprises, documents d'aide, etc.). Les

employeurs souhaitant qualifier des collaborateurs au bénéfice d'une expérience de 5 ans minimum dans le domaine, avec ou sans formation préalable, pourront opter pour une validation des acquis et de l'expérience (VAE). Cette dernière est prévue dans le sillage de l'ouverture de la formation en dual.

A Genève, la mise en œuvre du projet réunit l'Etat (OFPC), l'OrTra et les écoles, celle d'ASSC pilotant la formation en collaboration avec l'école d'ASE pour la dimension sociale du travail d'accompagnement. La Fegems est également impliquée dans les groupes de travail des différentes instances pour représenter les intérêts et les spécificités du secteur, et préparer le terrain pour faciliter l'organisation de la formation professionnelle à ces membres.

Le nouvel EMS Les Marronniers

Priorité à la richesse culturelle

L'EMS les Marronniers a déménagé ses locaux, passant du quartier de St-Jean, où il était installé depuis sa fondation en 1968, au quartier de la Bessonnette, au cœur de la commune de Chêne-Bougeries. Dans le même temps, sa capacité d'accueil a plus que doublé, hébergeant désormais 63 résidents dans un lieu de vie destiné à l'ensemble des Communautés Juives de Suisse, mais également à des personnes d'autres confessions. Si les résidents et les collaborateurs ont investi les lieux en mai déjà, c'est le 19 septembre que les responsables du nouvel EMS ont officiellement coupé le ruban.

L'EMS Les Marronniers a pu intégrer son nouvel emplacement à Chêne-Bougeries après 10 années de démarches administratives et 2 ans de travaux. Une longue gestation qui porte aujourd'hui pleinement ses fruits. La conception de ce lieu de vie est innovante, tant en matière technologique

qu'architecturale et environnementale. Avec un concept géothermique, intégrant des panneaux solaires, pour une production d'eau chaude et une régulation de chaleur, le nouveau bâtiment tend aux normes Minergie. Les chambres individuelles sont équipées d'une excellente isolation phonique, d'aménagements sophistiqués et d'une salle de bain. Imaginé dans un esprit d'ouverture, l'EMS Les Marronniers jouit d'une architecture contemporaine et spacieuse qui bannit le sentiment de cloisonnement. De larges baies vitrées bordent l'établissement, les tons clairs et les éclairages directs ont été choisis, afin d'améliorer le confort des personnes malvoyantes.

L'animation socioculturelle est également au centre de l'EMS, avec des activités interdisciplinaires permettant de proposer des activités intellectuelles et sensorielles, en fonction des besoins de chacun. Si une collaboration sou-

tenue et régulière est maintenue avec l'ensemble des Communautés juives de la région, des relations se nouent également avec les autres communautés religieuses des Trois-Chênes (les communes de Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg et Thônex). Les interactions culturelles sont l'une des priorités de ce projet tant au niveau de l'admission des résidents que de l'engagement du personnel.

Au total, le coût du projet s'est élevé à un peu plus de 32,8 millions de francs suisses, y compris les fonds propres et un emprunt bancaire; l'Etat de Genève a subventionné environ 7 millions de francs.

**(amn / communiqué EMS
Les Marronniers)**

20 ans... le temps d'une revue

La Résidence de la Vendée fête ses 20 ans. Pour l'occasion toute l'équipe de l'établissement présentera une revue déroulant la vie en EMS avec humour et finesse. Trois représentations sont prévues à la Salle communale du Petit-Lancy, une le 17 et deux le 19 octobre 2011.

Renseignements: 022 879 82 00

Des nouvelles du Centre d'ergothérapie

Le 1^{er} janvier prochain, le Centre d'ergothérapie du Foyer St-Paul fêtera ses 7 ans d'activité, un chiffre qui, souhaitons-le, lui portera chance! Le Centre regroupe actuellement onze EMS employant une ou deux ergothérapeutes diplômées et titulaires d'un droit de pratique. Le centre a pour tâches de facturer aux assurances maladie les soins LAMal prodigués par les ergothérapeutes salariés des établissements membres, d'encaisser les remboursements des caisses maladie et de rétrocéder les montants, sous déduction d'une part de 10% attribuée à son propre fonctionnement. Les établissements membres versent une cotisation annuelle. Le centre ne poursuit cependant aucun but lucratif. Les éventuels bénéfices sont redistribués aux membres proportionnellement à

leur part de facturation. Le fonctionnement est stable depuis plusieurs années, avec une somme de facturation de près de 450'000 francs par an.

Pour rappel, le Centre d'ergothérapie du Foyer St-Paul avait été créé suite à la suppression du forfait des caisses maladie pour le financement de l'ergothérapie. Les EMS employant un ou une ergothérapeute n'avaient donc plus la possibilité de financer la totalité du salaire. La création du centre, avec le soutien de la Fegems, a permis de préserver les postes existants. A l'avenir, il n'est pas exclu que le centre engage ses propres ergothérapeutes pour les affecter en fonction des demandes des EMS. Informations: www.foyer-st-paul.ch.

(amn/ Centre d'ergothérapie)

Editeur:
Fédération genevoise des EMS
Clos-Belmont 2
1208 Genève
Tél. 022 328 33 00
Fax 022 328 33 87
info@fegems.ch
www.fegems.ch

Rédaction:
Anne-Marie Nicole (amn)
Laurence Perretten (lp)
Joyleen Rao (jr)
Anne-Laure Repond (alr)
Doïna Rusillon (dr)
Geneviève Stucki (gs)

Tirage:
3'000 exemplaires

**La Fegems est une association
membre de CURAVIVA Suisse**

